



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Collège Aux Quatre Vents
Lanmeur



PÔLE NATIONAL
DES ARTS DU CIRQUE
EN BRETAGNE
www.carre-magique.com
LANNION TRÉGOR

**CARRÉ
MAGIQUE**

Classe à Horaires Aménagés en Arts du Cirque (CHAAC)

Collège Aux Quatre Vents

Dossier de Candidature Rentrée 2025

A renvoyer avant le 28 avril 2025

Renseignements élève – familles

Élève

NOM – Prénom(s)

☐ fille ☐ garçon

né(e) le : à :

adresse :

établissement scolaire année 2024-2025 :

ville :

Responsables légaux

NOM – Prénom(s)

adresse :

.....

tél :

email :@.....

profession :

NOM – Prénom(s)

adresse :

.....

tél :

email :@.....

profession :

Participation aux tests d'admission à la CHAAC

Je soussigné(e) :, responsable
légal de, reconnais avoir pris connaissance des
modalités de recrutement à la Classe à Horaires Aménagés en Arts du Cirque (CHAAC) et me
présenterai au Collège Aux Quatre Vents avec mon enfant pour son audition aux tests d'admission
mis en place pour constituer la CHAAC pour la rentrée 2025. (*convocation en mai 2025*)

Fait à, le

Signature du responsable légal :

Évaluation par l'établissement primaire fréquenté

NOM-Prénom élève :

Établissement d'origine :

Nom-Prénom professeur référent :

Appréciation générale obligatoire par le Directeur de l'école actuelle :

.....
.....
.....
.....

Le Directeur soussigné, (cachet et signature)
certifie l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Avis du professeur référent : ☐ favorable ☐ défavorable ☐ réservé

motifs :

.....

.....

.....

.....

Merci de cocher la case correspondante et de renseigner une observation si besoin

	++	+	-	Observations
Comportement – vivre ensemble (respect des règles, respect des autres, ponctualité etc.)				
Capacités d'intégration dans un groupe				
Élève curieux et créatif				
Niveau scolaire				

Signature du professeur référent

PARTIE RÉSERVÉE A L'ADMINISTRATION

Commission de recrutement pour la Classe à Horaires Aménagés en Arts du Cirque (CHAAC)
pour la rentrée scolaire 2025.

Date de la commission :

NOM – Prénom(s)

☐ fille ☐ garçon

né(e) le :

Décision de la commission

☐ FAVORABLE

☐ DÉFAVORABLE

☐ Liste principale

☐ Liste complémentaire n°

Enseignant en charge de la CHAC

Youenn Riou

Madame la principale
du Collège Aux Quatre Vents

Nathalie Le Ru

Rappel des profils et modalités de recrutement :

Élève de tout secteur géographique possible (la CHAAC est dérogatoire à la carte scolaire).

Dans le cas d'une dérogation à la carte scolaire, et en cas d'éloignement du domicile, les conditions de transports seront discutées avec les familles dans l'intérêt et le bien-être de l'élève.

Pour les élèves dont ce n'est pas le collège de secteur : demander une dérogation pour parcours particulier auprès de la direction de l'école primaire fréquentée par l'élève concerné.

Un certificat médical de non contre-indication à la pratique du cirque doit être présenté sans discrimination liée à un handicap, en conséquence toutes les candidatures seront examinées et discutées en lien avec la famille de l'élève.

Entretiens et auditions (mercredi matin en mai 2025)

- les élèves-candidats postulant doivent se présenter avec un parent ou responsable légal au Collège Aux Quatre Vents pour :

- une séance pratique combinant un échauffement simple, la pratique d'habiletés physiques simples (se déplacer, tourner, sauter, manipuler un objet) et une mise en situation collective.
- un entretien candidat et responsable légal

Les admissions sont prononcées par une commission mixte placée sous la présidence de l'Inspecteur d'Académie Directeur Académique des services de l'Éducation Nationale (ou de son représentant).

Cette commission prend en compte :

- le nombre de places disponibles (16) et les critères de mixité
- les résultats de l'entretien de présentation et de motivation
- les résultats observés lors des tests pratiques
- le dossier scolaire du candidat

Dès réception de la notification d'affectation signée par l'Inspecteur d'Académie, les parents ou responsables légaux du candidat admis devront procéder à l'inscription définitive de leur enfant auprès du Collège Aux Quatre Vents – 7 rue du 19 mars 1962, 29620 LANMEUR.

